

la persévérance et à l'esprit d'innovation que l'on observe des deux côtés du Pacifique.

On entend souvent parler d'un réacheminement de l'investissement japonais, surtout vers l'Asie. Pourtant, le Japon continue de voir le Canada comme un lieu d'investissement sûr. C'est une évaluation sans doute fondée sur la solidité de notre système économique et sur son potentiel à long terme.

Le Canada est le pays du G-7 qui a connu la meilleure croissance économique en 1994. Son produit intérieur brut [PIB] réel s'est accru de 4,5 p. 100 – son plus fort taux de croissance en cinq ans. Ce sont nos niveaux d'exportation sans précédent qui ont soutenu cette forte croissance. Les exportations composent maintenant plus du tiers de notre PIB total.

Notre productivité s'est améliorée. Notre compétitivité au niveau des coûts est à son niveau le plus élevé depuis plus de 40 ans. Notre déficit en compte courant a été réduit de moitié depuis un an. Notre taux d'inflation reste parmi les plus bas au monde.

Le gouvernement canadien a par ailleurs pris des mesures décisives pour réduire le déficit budgétaire. Des coupes sombres aux dépenses publiques réduiront le déficit fédéral à 3 p. 100 du PIB d'ici l'an prochain. Les provinces ont elles aussi pris des mesures pour réduire ou pour éliminer leurs déficits budgétaires.

Notre engagement envers la libéralisation du commerce et de l'investissement explique sans doute en bonne partie notre succès. Nous avons préconisé des initiatives régionales et multilatérales pour améliorer la compétitivité du Canada. Cette approche reflète aussi notre conviction qu'il nous faut chaque fois que possible déborder les engagements existants pour faire progresser le système multilatéral vers le libre-échange global.

Notre participation à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis et à son successeur, l'Accord de libre-échange nord-américain [ALENA], a donné aux firmes canadiennes un accès libre et sûr à un énorme marché et à d'excellentes sources d'approvisionnement.

Les règles plus claires sur le contenu nord-américain, notamment pour les automobiles, appliquées sous le régime de l'ALENA ont réduit le risque d'interprétations unilatérales par les autorités douanières. Les intérêts des exportateurs et des investisseurs du secteur des entreprises sont mieux protégés par un système de règlement des différends efficient, transparent et garantissant que les règles seront respectées.

L'économie nord-américaine d'aujourd'hui est basée sur des infrastructures convergentes, sur des voies de distribution communes et sur un réseau complexe d'activités de production et